L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 AOUT 1897 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une bouilloire de Valeur.

New Orleans Boiler Manufacturing Company, Limited, vs Zell Engineering Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 51,801—En vertu d'un ordre de vente en date du 3 août 1897, moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 23 août 1897, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans la cour des plaintifs, rue 2nd Broad, entre les rues Poydras et Perdido, une bouilloire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 août—11 17 22 et 23

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE No 2816 Avenue Tulane.

Retiré de la Rue.

FAÇADE PAVEE EN ASPHALTE.

Succession de J. H. Coffey et femme

Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 53,292.

MARDI, 24 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 627 rue Poydras, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 juillet 97, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 613, borné par l'avenue Delord, les rues White, Dupré et Gravier, désigné par le No 22 sur les livres de l'assesseur dudit district, et mesure 28 pieds 9 pouces de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant deux chambres à coucher, retiré de la rue.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assume les taxes de 1897 et paiera pour l'acte pardevant Fred. Diebel, notaire public, dépôt de 20 pour cent au moment

juil—20 25—août 1 8 15 22 23 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. Fornaris vs The Rosedale Cypress Lath and Shingle Company. Cour Civile de District Division A—No 53,816. SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant au lieu de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en vacances, ledit ordre signé et daté 19 juillet 1897 et adressé à J. L. Onorato, encanteur dument licencié pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à vendre aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan, No 629 rue Commune, mardi, 24 août 1897, à 12 heures M., les propriétés suivantes :

1° Une certaine étendue de terre ou plan—ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, étant située à la paroisse Iberville, état de la Louisiane, sur la rive ouest du Bayou Grosse Tête, connue sous le nom de la plantation Lyle, et contenant 1,100 arpents plus ou moins, ledite plantation étant bornée des morceaux de terre suivants, à savoir—

Premièrement, Lot No 27 contenant 163 acres 100 acres.

Deuxièmement La moitié sud ou inférieure du lot 28, contenant 84 37 1/2-100 acres (le tout entier ayant en tout 168 75-100 acres).

Troisièmement—La moitié sud ou inférieure du morceau de terre adjoignant de 20 arpents de front par 40 arpents de profondeur, contenant 16-100 acres (le morceau entier contenant 686 32 100 acres).

Plus particulièrement—

Lot No 2 contenant 16 acres—Lot No 6 contenant 77 acres—Lot No 7 contenant 27 acres, dans la section 56, conté S and de la rangée est ouest du district du Mississipi en blanc. La moitié nord de la section 57, S and des rangées 10 et 11 est, dans le est ouest de la rivière Mississipi district de Louisiane, contenant 319 92 100 acres, tout conformément à un plan tiré par W. Pate, ingénieur civil, en date du 31 juillet 1881, un devis certifié duquel fait par Jos. Arnaud, député voyer de la ville, en date du 15 mars 1881, est annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire en ville, le 18 mars 1881.

2° Une certaine étendue de terre, située en tout dans la paroisse d'Iberville, en Etat, prise de la partie inférieure la Bay Farm Plantation, comprise entre les lignes AB BC, CD et EF sur un plan d'arpentage fait par Chas H. Dreyer, voyer de la paroisse d'Iberville, en date du 17 août 1888, et à lui annexé pour référence, laquelle dite étendue se commence au coin nord-ouest de la plantation Bay Farm, le dit coin marqué A, ledit plan d'arpentage, ensuite nord 52 degrés est à travers la forêt de 18 chaines et 96 anneaux acres au point marqué B, sur la ligne ouest de la dite Ferme de la Baie, de là 31 degrés est 70 chaines et 80 anneaux à la ligne inférieure de la dite Ferme Baie, de là au sud 59 degrés ouest 20 chaines et 2 anneaux du point marqué C, au point marqué D, le coin nord-ouest de Ferme de la Baie, de là au nord 31 degrés ouest à l'encoignure susmentionnée marquée A sur le dit plan : la dite étendue de terre contenant 133 52 100 acres plus ou moins ; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, étant une partie de la M. E. Slack plantation acquise par la Banque des Citoyens de la Louisiane à la vente publique faite par le shérif de la paroisse Iberville, le 2 mai 1874, en vertu d'un writ de saisie et vente issu par la dixième cinquième cour judiciaire de district dans la dite paroisse Iberville au procès de la Banque des Citoyens de la Louisiane vs M. E. Slack, No 1560 du docket de la dite Cour comme il appert par l'acte de vente susdite Banque, enregistré dans les livres du recorder de ladite paroisse d'Iberville dans le livre des transferts No 12, entré et enregistré dans le bureau du Greffier de ladite Cour, dans le livre d'actes de shérif, page 237 et seq.

Deuxièmement—Un moulet nommé Ned

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1897 et dix pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, pardevant Hughes, Esq., notaire.

Frank & Onorato, 621 rue Gravier.

25 26 27—22 23 24 août

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,004—Division E—Wolfson vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public, en cette ville, commençant le 24 août 1897, à 11 heures A. M., Henry Dunbo, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents signant, et que dans l'intervalle toutes actions judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues jusqu'à autre ordre de la cour.

La Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1897.

GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

D. RANKIN, Député-Greffier.

12 20 30 août 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Harmonie et Constance, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Pleasant et Harmonie.

Michael McQuade vs Charles Knebel, jr., syndic des créanciers de Godfrey Singer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 54,203.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre situées dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 218, borné par les rues Madison, Socrate, Monroe et Lapérouse, désignés par les lettres H et I, sur un plan dressé par U. C. Lewis, député voyer de ville, en date du 28 juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant Geo W. Dearing, notaire, le cinquième jour de septembre 1891 ; les dits lots formant partie et sont près du lot double originel No cinq, d'après le plan de L. H. Pilié en 1860 le dit lot numéro cinq double mait nant désignés comme lots neuf et dix sur le troll d'assessment de la ville. Lot H ayant l'encoignure des rues Madison et Socrate et mesure trente et un pieds, onze pouces et six lignes de face sur la rue Madison par cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur et de face à la rue Socrate. Lot I mesure trente et un pieds, onze pouces et seize lignes de face à la rue Madison par une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds six pouces et sept lignes, mesure américaine

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Théo. Cotonio,
Avocat du Plaignant.
Août 20 21 27—sept 3 10 17 et 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Cinquième District,

Portant le No 1342 rue Madison (et le lot vacant adjoinant) entre les rues Socrates et Lapeyrouse.

John D. Wiechmann vs Matthew Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,198—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre situées dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 218, borné par les rues Madison, Socrate, Monroe et Lapérouse, désignés par les lettres H et I, sur un plan dressé par U. C. Lewis, député voyer de ville, en date du 28 juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant Geo W. Dearing, notaire, le cinquième jour de septembre 1891 ; les dits lots formant partie et sont près du lot double originel No cinq, d'après le plan de L. H. Pilié en 1860 le dit lot numéro cinq double maintenant désignés comme lots neuf et dix sur le troll d'assessment de la ville. Lot H ayant l'encoignure des rues Madison et Socrate et mesurant trente et un pieds, onze pouces et six lignes de face sur la rue Madison par cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur et de face à la rue Socrate. Lot I mesure trente et un pieds, onze pouces et seize lignes de face à la rue Madison par une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds six pouces et sept lignes, mesure américaine

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Théo. Cotonio,
Avocat du Plaignant.
Août 20 21 27—sept 3 10 17 et 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Connue comme le vieux No 315 et le nouveau No 1221 rue Carondelet, entre les rues Clio et Erato.

Wm S. Benedict vs L. O. Desforges.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 54,263—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Clio et Erato, désigné par le No 6 sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, annexé à un acte passé pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 23 mai 1892, et mesurant vingt cinq pieds onze pouces de face à la rue Carondelet par cent quatre-vingt-onze pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles, et ayant les bâtisses portant l'ancien No 315 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Août 20 21 27—sept 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District,

Portant les Numéros Municipaux 423 et 425 rue Jackson, entre Franklin et Monroe.

John D. Wiechmann vs Félix M. Small.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,199—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un beau miroir de barette, installations complètes etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.
19 août—19 23 28.

Succession de Cyril ou Cirilo de Morant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,264—Division A—Attendu que Paul Bienvenu a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cyril ou Cirilo de Morant, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Benjamin Ory,
Avocat de Paul Bienvenu.
17 août—17 21 26

Succession de Mme Eliza Rudolf, née Eliza Badon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,282—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theobald Robert Rudolf, administrateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
19 août—18 21 27

Succession de E. F. Choate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,854—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Helen Racivitch, veuve de B. F. Choate, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
13 août—13 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans — No 51,809 Division A — Crescent City Mill Company vs ses créanciers—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers du Crescent City Mill Company et de ses membres insolvables dans cette affaire, soit convoquée pardevant Wm H. Wright, notaire public, en son bureau, cinquième étage de la bâtisse Morris, encoignure des rues Camp et Canal, en cette ville, commençant JEUDI, 26 août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés insolvables mentionnées dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 13 août 1897.

Signé : GEO. H. THEARD,
Juge de cette Cour, Division E, agissant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Division A, maintenant absent.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Chrétien & Suthon.
14 août—11 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu d'une Grocerie au détail.

En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 20 août 1897, et à moi adressée, dans l'affaire de James W. Cunningham vs ses créanciers, No 54,265 du dossier de la dite cour, il sera vendu à l'encan, au magasin, coin S. O. des rues Dryades et Girod MARDI 24 août 1897, à 10:30 heures A M.

Pour du comptant.

Le stock de groceries, etc., que contient le dit magasin.

D. E. MORPHY, Auction and Commission Co.
EDWARD RANQUETAT, Encanteur.
21 août—4t

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Léon Lavedan vs Mme Veuve Delia Collins.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans Dossier No 18,011—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin Valence et Camp dans le sixième district de cette ville, LUNDI, le 30me jour d'août 1897, à 2 heures P. M., précises, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir—Un piano droit, un ameublement de salon en moha r noir et un miroir. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.
20 août—20 25 30

Succession de Ernest Morel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,279—Division B—Attendu que Mme Léonie Fortier, veuve de feu Ernest Morel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Morel, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
19 août—19 24 28

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph Beiger vs ses Créanciers—No 53,754, Division B—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Joseph Beiger, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire public, en son bureau, No 144 rue Carondelet, en cette ville, commençant MERCREDI, le 1er jour de septembre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de fixer et déterminer le temps, la place, les termes et conditions pour la vente de la propriété remise en cette affaire, et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 19 août 1897.

Signé : FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 août—20 25 30

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Bennett & Co. vs Vito Colette.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 17,972—En vertu d'un writ de fieri facias rendu par l'Hon. R. H. Dowbing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée à moi adressée, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le sixième District de cet e ville, le LUNDI 30 août 1897, à midi précis, la propriété décrite ci après, à savoir :

1 lument grise, 1 jeu de harnais, 1 wagon à quatre roues recouvert.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions Comptant sur les lieux

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.
20 août—20 25 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

L. P. Hakenjos vs J. R. Loyacona.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans— No 17,944. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente aux enchères publiques à moi entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 28 août 1897, à 10:30 heures A. M., précisela propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un beau miroir de barette, installations complètes etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.
19 août—19 23 28.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 51,863—Michael Rooney vs ses créanciers. — Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers de Michael Rooney, insolvable soit convoquée et tenue pardevant E. H. Bloch notaire public, en son bureau au Henner Building en cette ville, commençant le mardi 31 août 1897, à onze heures A. M., dans le but de fixer et de déterminer les conditions de la vente de la propriété rendue dans cette affaire, et voter sur toute autre matiere qui pourrait être portée devant eux.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1897.

Signé : GEO. H. THEARD,
Juge de cette Cour Div. E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge Div. A, maintenant absent en congé

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
13 août—13 20 28

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.— No 54,246. — Division C — Geo F. Wharton vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Geo F. Wharton soit acceptée au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Geo C. Preot, notaire public, en son bureau Bâtisse Hennen, coin Carondelet et Commune, Nouvelle-Orléans, LUNDI, le 20e jour de septembre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues, que W. K. Horn, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 août 1897.

[Signé] F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Dart & Kernan, avocats.
13 août—13 27—17 sept

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. M. Fruh et al VS M. et Mme Michel Zinser et als.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 rue Commune, MERCREDI, le 8 septembre 1897, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans**, No 719 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement par l'Hon F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 juillet 1897 et signé le 2 août 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues MORALES, MARIGNY, BONS-ENFANTS et CHAMPS-ELYSÉES, formant l'encoignure des rues Marigny et Morales, ayant, en mesure américaine 24 pieds 9 pouces de face à ladite rue Morales sur une profondeur de 65 pieds 10 pouces et 7 lignes, selon le plan daté du 10 juillet 1868, dressé par J. A. Ceiles architecte, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 août—6 7 11 18 25 sept 1 8

PAR E. CURTIS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 54,265—Division A—James W Cunningham vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James W. Cunningham soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public, en son office au Morris Building en cette ville, commençant le lundi, 6e jour du mois de septembre 1897, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 16 août 1897.

(Signé) GEO H THEARD,
Juge de cette Cour Div. E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge Div A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
18 août—18 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District,

Connue comme No 4120 rue Arcadia.

Entre les rues Milan et Marengo.

J. N. Roussel, M. D., vs George Lhote, syndic de Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,623 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, étant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia et Breslau, étant l'ilet No 625, lequel dit lot de terre est désigné par le No douze, sur un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895 et commençant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Marengo et Arcadia, le dit lot No douze mesurant trente pieds de face sur la rue Arcadia, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, pour $100, avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement ; 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt inclus dans le procès, le coût et charges du procès et de la vente, et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement des billets suivants, à savoir :

Trois billets de $100 chacun payables respectivement les 5 au 8 juillet 1897, 5 au 8 juillet 1898 et 5 au 8 juillet 1899, et un autre billet de $400 payable le 5 au 8 juillet 1900, tous tirés par D. M. Jones et par lui endossés et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement et garantis par lien du vendeur et hypothèques spéciales sur ladite propriété et le paiement desquels billets a été assumé par le défendant d'après l'acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 9 avril 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 juil—30 août 6 13 20 27—sept 2

GOUDRON GUYOT LIQUEUR HYGIENIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 14, r. Jacob, Paris.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 52,654—Cour Civile de District, Division—E—A E Nelson vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de A C Nelson, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Wynne G. Rogers, notaire public, à son office, en la bâtisse Hennen, dans cette ville, commencant mardi, le 31 août 1897, à onze heures A. M., afin de fixer et déterminer les conditions de la vente de toute propriété non vendue, appartenant au dit insolvable et voter sur toutes autres questions qui pourraient être émises au-devant d'eux.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1897.

Signé : GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 août—13 20 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 53,863—Michael Rooney vs ses créanciers. — Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers de Michael Rooney, insolvable soit convoquée et tenue pardevant E. H. Bloch notaire public, en son bureau au Henner Building en cette ville, commençant le mardi 31 août 1897, à onze heures A. M., dans le but de fixer et de déterminer les conditions de la vente de la propriété rendue dans cette affaire, et voter sur toute autre matiere qui pourrait être portée devant eux.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1897.

Signé : GEO. H. THEARD,
Juge de cette Cour Div. E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge Div. A, maintenant absent en congé

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
13 août—13 20 28

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.— No 54,246. — Division C — Geo F. Wharton vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Geo F. Wharton soit acceptée au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Geo C. Preot, notaire public, en son bureau Bâtisse Hennen, coin Carondelet et Commune, Nouvelle-Orléans, LUNDI, le 20e jour de septembre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues, que W. K. Horn, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 août 1897.

[Signé] F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Dart & Kernan, avocats.
13 août—13 27—17 sept

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. M. Fruh et al VS M. et Mme Michel Zinser et als.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 rue Commune, MERCREDI, le 8 septembre 1897, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans**, No 719 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement par l'Hon F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 juillet 1897 et signé le 2 août 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues MORALES, MARIGNY, BONS-ENFANTS et CHAMPS-ELYSÉES, formant l'encoignure des rues Marigny et Morales, ayant, en mesure américaine 24 pieds 9 pouces de face à ladite rue Morales sur une profondeur de 65 pieds 10 pouces et 7 lignes, selon le plan daté du 10 juillet 1868, dressé par J. A. Ceiles architecte, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 août—6 7 11 18 25 sept 1 8

PAR E. CURTIS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 54,265—Division A—James W Cunningham vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James W. Cunningham soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public, en son office au Morris Building en cette ville, commencant le lundi, 6e jour du mois de septembre 1897, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 16 août 1897.

(Signé) GEO H THEARD,
Juge de cette Cour Div. E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge Div A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
18 août—18 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District,

Connue comme No 4120 rue Arcadia.

Entre les rues Milan et Marengo.

J. N. Roussel, M. D., vs George Lhote, syndic de Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,623 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, étant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia et Breslau, étant l'ilet No 625, lequel dit lot de terre est désigné par le No douze, sur un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895 et commençant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Marengo et Arcadia, le dit lot No douze mesurant trente pieds de face sur la rue Arcadia, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, pour $100, avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement ; 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt inclus dans le procès, le coût et charges du procès